## Sombras\*

**Réalisation : Oriol Canals**Film documentaire France/

Espagne, 2009 Distribution : Acid Durée : 94'

En salles le 26 septembre 2012

'objectif de ce documentaire est de nous faire connaître ces migrants sans papiers, ceux qui sont arrivés en Espagne par la mer sur des embarcations (qui font parfois l'actualité, qu'il s'agisse de naufrages ou de sauvetages), et de faire entendre leur voix. Eux ont survécu, mais à quel prix! Certains racontent leur calvaire et, comme si cela ne suffisait pas à bouleverser leurs vies, ils découvrent l'Europe de leurs rêves si dure, si inhumaine. Le grand mérite d'Oriol Casals est non seulement de porter un regard digne et chaleureux sur la «(sur) vie» de ces migrants dans le sud de l'Espagne, remplie au mieux de petits boulots, mais surtout de leur donner la parole, sous forme de «lettres audiovisuelles» adressées à leurs familles restées en Afrique. Certains disent l'horreur que fut le voyage, les corps qu'il a fallu jeter par-dessus bord, l'angoisse de subir le même sort, et ensuite les problèmes successifs, les désillusions, la honte de ne pas être en mesure d'envoyer d'argent à la famille, le désespoir de ne pouvoir rentrer au pays. L'un d'eux dit «être tombé dans un piège sans pouvoir en sortir», un autre déplore qu'il n'a «pas de vie» ou bien que «l'Europe est trop dure». Après avoir pris le risque d'une mort physique, ils risquent d'être rejetés par leurs familles. Ils sont donc condamnés à rester des ombres: pour eux, c'est une mort symbolique.

Au-delà de l'émotion fugace et vaine que provoque chaque naufrage en Méditerranée, ce film nous oblige à regarder en face l'inhumanité avec laquelle nous, Européens, traitons les migrants.

\* « Les Ombres ».

Maryse Artiguelong





## **Ombline**

Réalisation: Stéphane Caze Fiction, France, 2012 Distribution: Zed Durée: 95'

En salles le 12 septembre 2012

Synopsis: Ombline, une jeune femme de 20 ans, est condamnée à trois ans de prison suite à une violente agression. Alors qu'elle a perdu tout espoir en l'avenir, un événement vient bouleverser sa vie: elle découvre qu'elle est enceinte, et donne naissance à Lucas. La loi lui permettant de l'élever les dixhuit premiers mois, Ombline va se battre pour garder son fils le plus longtemps possible auprès d'elle, et convaincre le juge qu'elle est capable d'en assumer la garde à sa sortie de prison.

Dans cet univers carcéral sombre, commence le combat d'une femme devenue mère en prison, qui va se reconstruire en se battant pour son enfant.

A travers l'histoire singulière d'Ombline, le film dessine et donne à voir le ressenti d'une personne emprisonnée, ses humeurs et l'épreuve sensible que lui inflige l'incarcération: comment cette personne, face aux agressions, contrainte dans ses mouvements, ses attentes, et privée de son autonomie et de son libre arbitre, peut se frayer un chemin dans les enjeux de son avenir. Le film montre avec justesse une des réalités de «la prison», dans ses composantes, malgré quelques approximations ou concessions «dramatiques» à l'œuvre de fiction, pour la dynamique du récit.

Prenant le parti de nous faire voir l'univers carcéral au travers des yeux d'Ombline, le film place le spectateur en situation de ressentir l'errance physique et morale dans laquelle l'héroïne est plongée, révélant en creux la vacuité et l'absurdité, dans ce contexte, de l'injonction énoncé par l'institution: contrition, «réinsertion».

S'il s'en tenait là, ce film intéressant serait bien insuffisant sur un plan militant, car ce message et ce diagnostic sont aujourd'hui bien connus.

A travers lui néanmoins, la LDH et les autres organisations engagées sur la question des prisons peuvent débattre et montrer que ce n'est pas sur l'individu incarcéré que pèse seul-et dans la souffrance-le poids de sa reconstruction, que seule une mobilisation globale peut aider une société à soigner les maux que révèle sa délinquance. Le film l'illustre de façon convaincante: ce n'est pas l'injonction faite de participer à des activités (lesquelles?), de travailler (quelle activité? quel salaire? quels droits?) ou de se «soigner» qui aident l'héroïne à se poser en acteur de sa vie, mais bien la surveillante qui, voyant en elle non plus la détenue rebelle mais la mère anxieuse du sommeil de son enfant, demande le silence dans le bâtiment voisin. C'est la confection réussie d'un costume et les encouragements sincères du professeur, c'est la confiance et la responsabilité partagées de l'enfant avec la famille d'accueil qui aident à vivre autrement, à se voir autrement comme être à part entière et comme sujet de droits...

N'occultant pas la dureté de la prison, des rapports de force interpersonnels, institutionnels qui s'y jouent, n'éludant pas les carences manifestes hors les murs dans la prise en charge des sortants de prison, ce film livre sans fioriture un message dénonciateur clair des travers et impasses de la solution carcérale, et esquisse quelques clés pour penser autrement la sanction.

Stéphanie Calvo et Nicolas Frize, responsables du groupe de travail «Prisons» de la LDH